

Mais à quoi jouait-on sur la place du Palais épiscopal en 1694 à Carpentras ?

En l'an de grâce 1694, Mgr. Buti, évêque de Carpentras, écrivit au Saint-Siège pour que soit interdit le jeu de ballon devant son Palais. Cette lettre découverte au Vatican par Claude Cochin fut publiée pour la première fois dans le compte-rendu de la 76e session du Congrès Archéologique de France tenue à Avignon en 1909-1. Elle a depuis été publiée à plusieurs reprises et notamment par Georges Brun dans « Jadis... Carpentras »-2. Cette lettre est précieuse à plusieurs titres. D'abord parce qu'elle est riche d'enseignements sur les jeux de pouvoir dans le Comtat Venaissin de l'époque, ensuite et peut-être surtout – parce qu'elle est accompagnée d'un magnifique dessin (fig.1) représentant tous les édifices entourant la place du Palais.

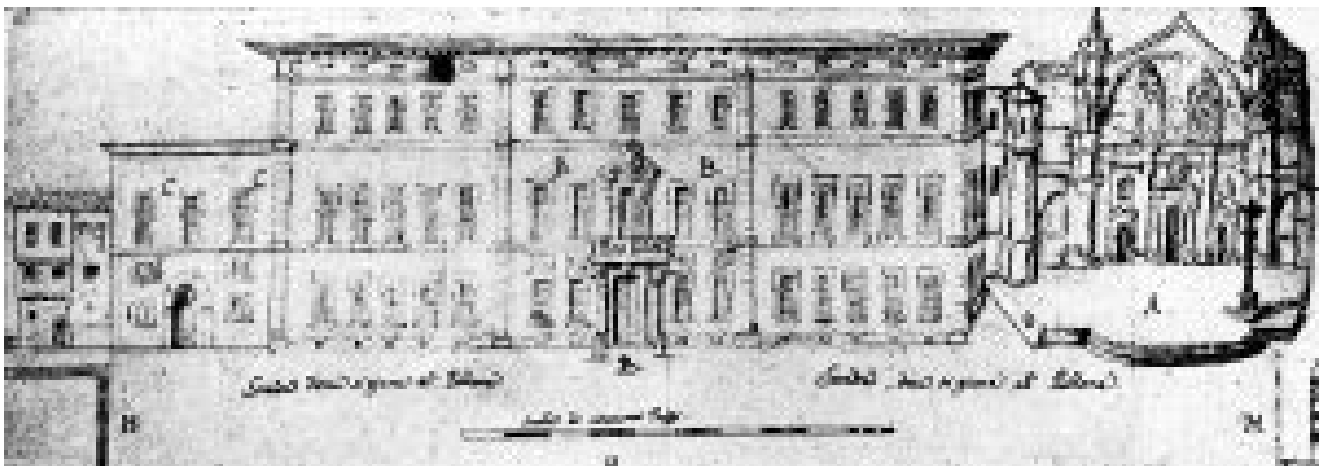


Fig. 1 : Façade du palais épiscopal. Détail du dessin à la plume joint à la plainte de Mgr. Buti. On peut lire : Strada dovè si giuca al' Pallone. (Cliché G. Brun)

Cette requête épiscopale doit aussi une partie de son succès à ce qu'elle permet de plaisanteries au sujet des rapports que l'évêque voyait certainement d'un œil suspicieux, entre les jeunes filles confiées à la garde des religieuses Ursulines,

dont les fenêtres du couvent donnaient sur la place, et les jeunes et vigoureux Carpentraciens qui y jouaient au ballon (fig. 2).

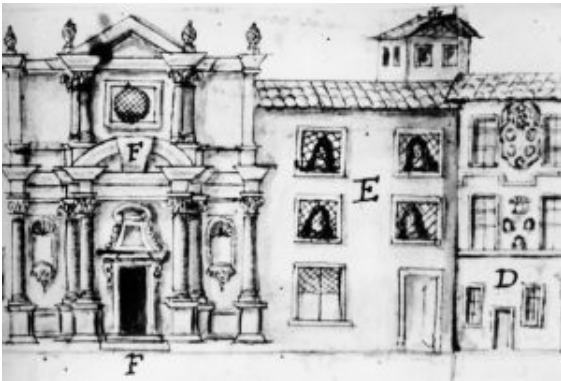


Fig. 2 : Les 'spectatrices' aux quatre fenêtres E du couvent des Ursulines. (Cliché G. Brun)

Examinons le passage de la lettre de Mgr. Buti où il signale ce que ces regards croisés pouvaient avoir d'inquiétants... du moins pour lui. Claude Cochin en donne un résumé qui, à mon humble avis, prend quelques libertés avec la réalité du texte -3. Je le cite : « *Les bonnes mœurs en souffrent aussi car quatre fenêtres du monastère donnent sur cette même rue par là les religieuses et les jeunes filles confiées à leurs soins peuvent, non seulement entendre les paroles licencieuses, obscènes et sacrilèges des joueurs mais en outre les voir jouer presque entièrement dépouillés de vêtements* » et il pourrait se faire – ajoute l'évêque en bon psychologue – « *que la présence de telles spectatrices fût pour les joueurs la principale raison de rester en ce lieu* ». Personnellement il me semble que C. Cochin va un peu loin car le passage qu'il cite ne dit pas tout à fait cela. Le voici dans la traduction que Maurice Cézilly en a donnée-4 : « *...mais en outre les voir jouer à peu près entièrement dévêtus ... et peut-être que ledit monastère donne au jeu son impulsion principale.* » dont la dernière phrase paraît plus proche du texte en italien du 17e s. tel que publié comme pièce justificative en annexe de la

communication de C. Cochin et que voici : *e forsi potrebbe anco essere che detto monastero dasse il principale impulso di giucarsi*. Mais pour l'instant ne nous focalisons pas sur ces petits problèmes de traduction.

Venons-en à mon sujet. Avec les luttes politiques au sein du petit état pontifical et l'étude du patrimoine architectural les érudits et les historiens avaient suffisamment de « grain à moudre » et ne se sont guère préoccupés des caractéristiques précises de ce jeu qui s'était attiré les foudres de Mgr. Buti et du Vice-Légit.

Examinons d'abord ce que lui reproche l'évêque et essayons d'en tirer quelques lumières sur la nature de ce jeu fort encombrant.

Primo, le jeu cause des dommages aux édifices :

D'abord à l'église des religieuses : « ... *au cours des années passées il arriva si souvent que le ballon entrât par la grande fenêtre de cette église, avec importants bris de vitres, qu'il fallut murer cette fenêtre principale, laquelle reste encore murée aujourd'hui, avec obscurité et détérioration sérieuse pour l'église...* »

Le palais épiscopal n'est pas épargné. «...*quatre ballons étaient déjà entrés dans les dites pièces épiscopales-5 en brisant chaque fois les vitres et en semant la confusion chez ceux qui étaient venus en audience* »

Au passage notons que lorsque le vicaire général fut envoyé prévenir les joueurs de cet incident il fut reçu par des bordées d'injures. Les joueurs « ... *avertit de façon courtoise par le Vicaire Général que quatre ballons étaient déjà entrés dans les dites pièces... se laissèrent aller à des propos injurieux et à des menaces* » ce qui nous renseigne indirectement sur l'autorité (ou plutôt le manque d'autorité) de l'évêque et aussi sur l'assurance des joueurs vraisemblablement persuadés d'être dans leur bon droit.

Qu'est-ce que ce passage nous a appris sur le jeu lui-même ?

S'agissait-il d'un jeu de ballon au pied (football pour parler en français). C'est peu probable, car il aurait fallu que les joueurs soient particulièrement maladroits pour envoyer aussi souvent le ballon si haut et avec autant de force-6. Si le dessin annexé est à la même échelle pour les côtés Est et Ouest une comparaison avec les 57m du palais épiscopal nous montre que la fenêtre de l'église du couvent se situait à 15m. Un sacré coup de pied en effet. Ce ne serait certainement pas très difficile pour un footballeur moderne d'envoyer un ballon actuel à cette hauteur, mais les jeunes carpentraciens ne disposaient certainement pas de ballons gonflés. La plupart des ballons joués au pied à cette époque étaient constitués d'une enveloppe de cuir cousu remplie de substance diverses-7. Dans son examen minutieux des jeux de balles au pied joués à différentes époques et sous tous les cieux, P. Villemus nous apprend que les anciens égyptiens utilisaient des balles en son recouvertes de peau et aussi des ballons fait de boyaux de chats attachés en forme de sphère. D'après cet auteur les spartiates auraient utilisé des ballons gonflés (des vessies de bœuf) pour jouer à l'epyskorios qui se pratiquait avec les pieds. Les Romains avaient plusieurs façons de fabriquer les ballons servant à l'Haspartum. On a retrouvé des balles en bois et des balles faites de cheveux et de linges cousus. Pour fabriquer des balles rebondissantes les romains utilisaient des vessies de porc ou de bœuf gonflées, mais aussi des éponges enveloppées de tissus ou entourées de cordes.

Il existait probablement à la fin du 17e siècle quelques ballons gonflés en France mais ils étaient certainement couteux et fragiles, et seuls les gentilshommes de l'époque pouvaient se les offrir.

Résumons ce que nous venons d'apprendre : les jeunes Carpentraciens ne jouaient probablement pas avec les pieds

car il est fort peu probable qu'ils aient pu envoyer aussi haut des ballons remplis de son ou avoir assez de force pour casser des vitres avec des ballons remplis d'étoffe.

Il est donc permis de mettre en doute, soit la bonne foi de l'évêque (impensable...!) soit les caractéristiques attribuées jusqu'ici à ce jeu qui ne serait donc pas un ancêtre du football. C'est maintenant cette dernière hypothèse que nous allons explorer.

Alors, d'où viendrait cette confusion?

Revenons-en au texte italien. La seule citation complète du nom du jeu dans cette lettre se trouve au début de la plainte : il y est dit que le motif de la requête était de tenir hors les murs « *il giuco incomodissimo del pallone* ». Par la suite le mot « *pallone* » seul, est utilisé à de nombreuses reprises, et à la fin de sa demande, l'évêque signale que le Vice-Légit a d'ores et déjà pris des mesures visant à interdire à tous « *di giocare al pallone* » sur la place du palais.

Les deux traductions dont nous disposons parlent de « jeu de ballon ». Ce qui n'est pas faux littéralement mais qui reste beaucoup trop imprécis et mène à un anachronisme qui nous paraît coupable.

Si l'on s'en tient à une traduction à la lettre il est parfaitement justifié de traduire pallone par 'ballon'. C'est ce à quoi nous invite le dictionnaire Garzanti qui ne connaît aucune autre acception de ce mot. On ne peut donc pas jeter la pierre ni à C. Cochin ni à M. Cézilly pour avoir traduit giuco del pallone par 'jeu de ballon'. Mais ce qui pose problème, c'est que de « jeu de ballon » à football il n'y a qu'un petit pas à franchir et que ce petit pas a malheureusement été franchi un peu vite à mon avis.

Un indice aurait dû mettre nos traducteurs sur la bonne piste. En Italie, depuis le 15e siècle au moins, les jeux de

ballons aux pieds sont appelés Calcio-8 et il est plus que probable que si nos Carpentrassiens avaient joué avec les pieds, le romain Buti aurait employé « giocare al calcio » et non pas « giocare al pallone ».

Mais les traducteurs sont bien excusables et nous leur pardonnerons d'autant plus volontiers que ni Cochin ni Cezilly, archéologue et professeur de littérature, ne devaient pas beaucoup s'intéresser à l'aspect sportif de la plainte qu'ils jugèrent certainement très secondaire. Et puis à leur époque, ils ne disposaient pas d'internet et de ses puissants moteurs de recherches. Parce que si vous avez la curiosité de taper « giuco del pallone » dans Google vous allez brusquement voir jaillir la lumière en même temps qu'un demi-millier de pages où ce jeu est mentionné.

En Italie depuis le 16e siècle au moins jusqu'à nos jours, on a pratiqué le « giuco del pallone » sous ce nom-9 et avec une continuité dont, je crois, il faut féliciter nos voisins italiens (fig. 3).



Fig. 3 : Affiche Turinoise du

milieu du 19^e s. annonçant une grande rencontre. Au moins un des joueurs cités sur l'affiche (Sconfienza) est resté un « joueur de légende » de ce jeu.

Pour l'évêque Buti et pour le tribunal romain à qui il adressait sa plainte, il n'y avait donc aucune ambiguïté. Car on peut postuler sans risque de se tromper que tous ces prélats italiens connaissaient ce jeu, et qu'ils savaient où et comment on pouvait y jouer. Il n'était nullement nécessaire pour Mgr. Buti d'expliquer à ses interlocuteurs les caractéristiques et les règles du « *gioco del pallone* » qu'ils connaissaient bien et auquel ils avaient peut-être même joué dans leur jeunesse.

Est-il nécessaire de préciser ici qu'à la fin du 17^e siècle tout le Comtat et Carpentras en particulier étaient imprégnés de culture italienne. Les monuments au milieu desquels ils vivaient étaient inspirés de l'architecture italienne à commencer par ceux qui entourent cette place d'où l'évêque et le Vice-Légitat entendaient bien chasser le « *gioco del pallone* ». Le Palais lui-même avait bien été dessiné par François du Royer de la Valfrenière qui était français. Mais il avait suivi les instructions d'Alexandre Bichi, un prince de l'église d'origine siennoise fraîchement nommé évêque de Carpentras, qui lui avait demandé de s'inspirer des beaux palais toscans-10. Bref, il ne paraît pas déraisonnable de supposer que les jeunes comtadins vivant sous l'autorité d'Italiens et imprégnés depuis des lustres de leur culture, aient adopté des jeux italiens.

Il est temps de s'interroger maintenant sur le jeu lui-même. Là encore internet nous permet très facilement d'en apprendre les règles et l'histoire, et en même temps, de découvrir une abondante et riche iconographie.

Nous savons que le *giuoco-11 del pallone* se jouait depuis

fort longtemps. On en trouve la trace aux 14e et 15e siècles où il se pratiquait dans les rues et sur les places des villes italiennes. Aux 18e et 19e siècles (fig. 4) il deviendra le jeu le plus populaire d'Italie.



Fig. 4 : Gravure italienne représentant le jeu. En 1814, vraisemblablement à Rome, place des quatre fontaines.

Comme pour le Jeu de Paume très répandu en France à la même époque il y a de multiples façons de jouer à ce jeu de balle. La forme qui est représentée sur cette gravure est dite « al bracciale »-12 (au bracelet). Ces bracelets étaient en bois avec un dispositif intérieur très simple qui permettait de les tenir très fermement (fig 5)



BRACCIALE, DOMENICA LA COPPA DELL'APPENNINO A TREIA

Fig 5: Des « bracciale » (bracelets) utilisés par les joueurs d'aujourd'hui. Les bracelets doivent

règlementairement peser
deux kilogrammes.

Leur rôle était de donner plus de puissance à l'impact sur la balle et donc de la propulser loin, haut et fort. Et donc sans difficultés vers les fenêtres d'un palais d'évêque.

Donc, ce jeu ressemblait beaucoup au jeu de paume. Il ne s'agit pas d'une opinion personnelle puisque le grand ethnologue folkloriste Arnold Van Gennep pense que tous les jeux qui se jouent ainsi face à face, comme le « giuoco del pallone » ou le jeu de paume, sont des dérivés du jeu de « Trinquet »-13. Et une gravure du 17e siècle de Jean Lepautre (fig. 6) conservée à la bibliothèque nationale nous montre qu'en France aussi le même jeu était pratiqué de la même façon qu'en Italie. Et comme cette gravure est intitulée « le ballon » on comprendra que la distinction que nous faisons maintenant entre jeu de balle et jeu de ballon n'était pas si évidente que ça, même pour les contemporains de la gravure.



Fig. 6 : Gravure de J. Lepautre. 17e siècle. (BNF). La légende d'époque de la gravure est : Le ballon. Beaucoup d'auteurs pensent qu'à l'origine, étaient utilisés des ballons gonflés. Mais depuis longtemps on se sert

de pelotes identiques à celles de la figure 7.

Nous avons dit plus haut que les ballons gonflés étaient certainement très rares à l'époque et jusqu'au début du 19e siècle. Mais de toutes façons, ni le giuoco del pallone, ni les différentes formes de jeu de paume, qu'elles soient jouées à la main, avec des raquettes, des bracelets ou des chisteras, ne se sont jouées avec des ballons gonflés. On le distingue d'ailleurs très bien sur la gravure de Lepautre où le ballon semble fait d'une enveloppe (de cuir?) ficelée et probablement bourrée de paille ou de tissu. D'ailleurs les joueurs italiens de notre époque ont su rester fidèles à la tradition et utilisent des pelotes fabriquées selon la tradition ancestrale (fig. 7).



Des pallone modernes photographiés lors d'un match officiel organisé par la fédération italienne de 'pallapugno' qui chapeaute tous les types de jeux de pelote.

Ces jeux très populaires étaient pratiqués dans tous les villages provençaux. Leur présence est attestée au début du 19e siècle grâce à la précieuse enquête du préfet Charles de Villeneuve-Bargemont-14. Dans le 'Trésor des jeux provençaux', Charles Galtier-15 faisait la même constatation en précisant

que la forme à main nue était la plus répandue dans les villes provençales. Il en prenait pour preuve la présence dans de nombreuses villes et villages de rues du jeu de paume auxquels, nous le savons maintenant, il faut rajouter les rues et places du jeu de ballon.

Revenons-en à la requête de Mgr. Buti. Cette longue lettre n'était qu'un soutien à une interdiction déjà promulguée par le Vice-Légit devant une sorte de tribunal d'appel qui devait se prononcer sur le bien-fondé de la décision de l'autorité civile. Bien entendu, l'évêque et le Vice-Légit gagnèrent ce procès et les joueurs durent définitivement quitter la place du palais pour aller s'amuser ailleurs, ce qu'ils faisaient déjà si on en croit la plainte de Mgr. Buti. Il est même possible que ces joueurs se soient transportés alors sur l'emplacement de l'ancien boulevard du jeu de ballon, comme le pense Henri Ameye-16, mais rien n'est moins sûr. Les règles de ces jeux n'étaient pas aussi rigoureuses que les règlements sportifs de notre époque et personne alors ne se préoccupait de standardiser la taille des terrains ou des bracelets. On devait pouvoir y jouer à peu près n'importe où comme de nos jours, les enfants peuvent jouer au foot sur n'importe quel terrain libre avec un nombre de joueurs qui ne dépend que des circonstances.

Quel fut le destin de ces jeux populaires ? En France le jeu de paume devint de plus en plus réglementé et il parvint à supplanter les autres formes de ces jeux de balles où les deux équipes sont face à face. Le jeu de paume exerçait une hégémonie réelle et il ne connut pas de concurrence jusqu'à la fin du 19e siècle avec l'arrivée massive du Tennis. Le coup de grâce lui fut porté par le maréchal Pétain et J. Borotra son commissaire général à l'éducation et au sport, qui supprimèrent la fédération de Jeu de Paume transférant ses considérables biens à la fédération de Tennis-17.

Il persista cependant quelques formes locales de ces jeux et nous pouvons au moins citer, au risque d'en oublier, les

jeux de pelotes basques et la balle au tambourin pratiquée dans le Languedoc.

Mais ces formes ne survécurent qu'au prix d'un processus de sportivisation gommant les particularités locales comme la taille des terrains ou des frontons et imposant des compétitions régulières, des terrains normés et l'organisation en divisions et catégories diverses.

Si ces jeux ont disparu du territoire français, il n'en fut pas de même en Italie où l'on a su fort bien transformer ces longues traditions pré-sportives en richesses touristiques.

Le Calcio Storico, par exemple, organisé avec un grand respect de la tradition médiévale, précédé de magnifiques défilés en costumes d'époque, attire plusieurs fois par an des milliers de visiteurs sur la place de Santa Croce à Florence.

Dans Carpentras qui semble de nouveau aimer la fête, pourquoi n'organiserions-nous pas des reconstitutions du « *Giuoco del pallone* » en costume, sur la place du palais ? Les jolies Carpentrassiennes se feraient un plaisir de se pencher aux fenêtres de la place pour évoquer le souvenir gracieux des premières 'supportrices' du couvent des Ursulines.

JF Brun.

NOTES

1 Téléchargeable sur le site Gallica de la BnF.

2 *Jadis...Carpentras*, Le Nombre d'or, Carpentras, 1985, planche 11, où l'on trouve aussi la reproduction détaillée du dessin qui accompagnait la requête de Mgr. Buti.

3 Fort heureusement il publie l'intégralité de la lettre en italien. Nous allons revenir sur ces problèmes de traduction et de lecture.

4 Traduction faite pour l'ouvrage de G. Brun : *Carpentras. Recueil de textes anciens et modernes, Le Nombre d'or, Carpentras 1970, p 146* et reprise partiellement dans *Jadis...Carpentras* ; op. cit.

5 Seule les pièces donnant sur la place étaient habitables. C'est, du moins, ce que dit la requête.

6 G. Brun avait signalé cette anomalie et il trouvait bien hautes les fenêtres du palais : «... *pour qu'elles soient menacées il fallait que les footballeurs carpentrassiens aient un sacré coup de pied.* »

7 P. Villemus, *Le dieu football*, Eyrolles, 2006.

8 Le dictionnaire Garzanti propose « coup de pied » comme traduction de *Calcio*

9 On rencontre quelquefois aussi celui de « Sferistorio » dont l'étymologie est grecque.

10 La construction dura de 1640 à 1650 (cf. *Jadis...Carpentras*, G. Brun Pl. 18)

11 Il semble qu'on employait aussi bien *Giuoco* que *Gioco*.

12 Ou « col bracciale »

13 A. Van Gennep, *Les jeux et les sports populaires de France*, éditions du CTHS, Paris, 2015, p 94.

14 L'ouvrage original de 1829 est difficile à se procurer mais la statistique est rééditée et commentée dans un ouvrage récent : *Récits des fêtes en Provence au 19^e siècle*, éd. Archives départementales des BdR, 2010

15 C. Galtier, *Le trésor des jeux provençaux*, éd. M. Petit, Raphèle les Arles, 1952

16 Henri Ameye, *En flânant... rues et places de Carpentras*, éd.

Batailler, Carpentras, 1966.

17 La fédération de Rugby à 13 fut frappée elle aussi par la même décision. Il fut interdit de pratiquer le Rugby à 13 et les biens de la fédération furent offerts à la fédération de Rugby à 15 qui oublia de les rendre à la Libération.

Patins à roulettes

La fédération de Roller se plaint de son manque de retentissement médiatique. Pourtant les différentes disciplines de « patin à roulettes » sont spectaculaires et pratiquées par d'excellents sportifs. Parmi les motifs invoqués comme cause probable de ce relatif désamour, il y a certainement le fait que le CIO ne lui a jamais offert l'accès aux Jeux Olympiques qui sont, comme chacun sait, une source considérable de reconnaissance officielle et donc de subventions, ainsi que d'accès aux grands médias. Il est vrai que les jeux d'été, auxquels pourrait prétendre le Roller, sont pléthoriques et que la concurrence est rude pour s'y faire accepter, alors que les jeux d'hiver où figurent depuis toujours le patin à glace manquent au contraire de disciplines nouvelles et crédibles.

Mais ceci ne doit pas nous faire oublier que le Roller est un sport exigeant et dont l'ancienneté

historique devrait faire pâlir de jalousie quelques sports nouvellement officialisés dont la pérennité est loin d'être acquise (non ! non ! Je ne nommerai personne)

ngg_shortcode_0_placeholder » order_by= »sortorder »

```
order_direction= »ASC » returns= »included »  
maximum_entity_count= »500”]
```

Patinage sur glace

Le patinage a été le premier « sports d’hiver » admis aux Jeux Olympiques. Il l’a été avant même la création des Jeux Olympiques d’hiver en 1924 à Chamonix. Lors des Jeux de Londres en 1908 plusieurs médailles furent attribuées en patinage artistique, notamment à l’anglaise Madge Syers et au suédois Salchow. Ce fut d’ailleurs, le patinage artistique qui draina la plus large part de l’adhésion populaire lors de ces jeux ... d’été. Curieusement il n’y eut pas de patinage aux Jeux de Stockholm qui suivirent ceux de Londres, mais uniquement pour des raisons diplomatiques: les Jeux Olympiques de 1912 ne devant pas concurrencer les Jeux Nordiques de 1911.

Mais avant d’être « sportivisé » et sévèrement encadré par des règlements très contraignants, le patinage fut d’abord un moyen commode de se déplacer pour les anciennes populations nordiques, et aussi, peut-être surtout, un instrument de loisirs festifs, de promenades et de jeux.



patin-Ste-Lydwine

Devenue grabataire à la suite de cette chute en patin et touchée par la grâce divine elle devint "la plus heureuse femme du monde". Cette gravure est issue de l'hagiographie que

Johannes Brugman consacra à Ste Lydwine en 1498. Cette image est probablement la première représentation de patins à lame de métal.



patineur Bosch lisbonne

Ce détail du triptyque des tentations de St Antoine par Jérôme Bosch, (Lisbonne, Museu Nacional de Arte Antiga) montre un bien curieux personnage. Bien que ce tableau ait été peint en 1502 semble bien que ce patineur cauchemardesque soit équipé de très anciens patins à semelle d'os.



Patins fer et bois

Ces patins très sommaires ont été reproduits à l'identique pendant plusieurs siècles. Vu la taille de la vis servant à les fixer ils devaient être destinés à être fixés sous des chaussures (ou des sabots) à semelles de bois. Collection du CPS.